

## Compte-rendu de la réunion de la Commission des Affaires Sociales du 03/11/2021

Présents : Marie-Renée CHAMARD, Gérard DELROT, Brigitte TOURNIER, Jeanne DAVIOS, Géraldine VIOLET, Yolande LAVAL, Jean-Manuel GARRIDO, Patrick PETIT

Excusés : Corine PASCAL, Martine DUMONTIER, Elizabeth THERAND, Aurélie RENAUD

### Bilan financier de l'année (11/2020 à 10/2021) :

M. le Maire fait le bilan des dépenses engagées au titre de l'action sociale par la commune.

Le repas de fin d'année des aînés ayant été remplacé pour 2020 par un bon d'achat de 25 €, 92 personnes en ont bénéficié, pour un montant total de 2300 €.

La commune a attribué une aide directe, ayant bénéficié à 5 personnes, sous forme de bons alimentaires de 50 à 100 € (bons d'achats à l'épicerie, hors tabac et alcool) ou de participation au paiement d'un loyer, pour un total de 1000 €.

S'ajoute à cela le coût pour la commune de l'exonération des loyers du 01/11/2020 au 01/05/2021 (Bigoud Café, Atelier des Verriers, Table de Mélou) en raison de la crise sanitaire, ce qui représente la somme de 6940 €.

### Bilan des actions, activités, menées cette année :

La mise en place de permanences d'accueil en mairie les lundis matins, destinée à apporter une aide aux démarches administratives, s'est avérée utile. Assurée par Géraldine VIOLET, Aurélie RENAUD, Gérard DELROT et Patrick PETIT, elle a permis d'accompagner plusieurs personnes dans différents domaines (constitution de dossiers pour l'attribution du RSA, inscription aux Restos du Cœur, impression de documents administratifs, contentieux avec Enedis, etc...).

Le remplacement du repas des aînés par des bons d'achats, dans le contexte de la crise sanitaire, a bénéficié à davantage de personnes que le traditionnel repas (pris en charge par la commune pour les plus de 70 ans), mais cela aura été au détriment de la convivialité d'un moment partagé ensemble.

La collecte de denrées alimentaires pour les Restos du Cœur réalisée en mars a connu un franc succès et a permis d'approvisionner comme chaque année l'antenne de St Ambroix.

### Discussions et décisions pour l'année 2021/2022 :

**Les permanences auront lieu cette année les lundis et mardis matins de 10h00 à 12h00, sur rendez-vous préalablement pris auprès du secrétariat de la Mairie.** Certaines personnes n'osant pas venir d'elles-mêmes solliciter des aides dont elles auraient besoin, les membres de la commission feront preuve de vigilance pour identifier et répondre à ces besoins, en particulier auprès des personnes isolées, sans soutien familial.

On déplore le manque d'information et de propositions de l'association « Revivre » (Centre socio-culturel de la communauté de commune) à destination des habitants de la commune, celle-ci concentrant ces actions sur Les Vans. Les contacts pris par Gérard DELROT sont restés sans suite. Nous allons à nouveau solliciter l'association pour une meilleure diffusion des informations mais aussi un élargissement des propositions pouvant concerner les petites communes périphériques comme la nôtre.

Concernant le repas des aînés, après discussion, il est convenu à la majorité des présents, l'organisation d'un **repas convivial à la salle des fêtes, accompagné d'une animation musicale. La date retenue est le jeudi 20 janvier à midi.** Jean-Manuel GARRIDO se charge de solliciter des devis auprès de traiteurs du secteur pour le repas, ainsi que pour l'animation.

Compte-rendu rédigé par Patrick PETIT